

m3

MAGAZINE

La revue genevoise pour les Genevois

VITRINE

Notre sélection déco
pour l'hiver

GASTRONOMIE

Entretien avec le chef
Christophe Raoux

INVITÉE

Tatiana Valovaya

ASSOCIATION

Réseau Femmes

DOSSIER

Genève : Une vocation internationale

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES FEMMES

Entretien croisé avec Geneviève Bordry et Ludivine Mayer,

Réseau Femmes, Association Aux 6 logis

PROPOS RECUEILLIS PAR Boris Sakowitsch

En 2007, un groupe d'associations féminines s'est réuni pour créer un réseau informel, regroupant des associations féminines subventionnées par la Ville et/ou le Canton et offrant des prestations au public (femmes en priorité), dans l'objectif de : défendre les subventions octroyées aux associations féminines, soutenir l'existence d'une politique de genre (globalement et financièrement), échanger et mener des actions et des projets communs, mettre en commun les pratiques, les ressources et les compétences dans le cadre des associations et des publics communs du Réseau Femmes.

Le 28 septembre 2020, ce groupe d'associations féminines s'est constitué en association, prenant le nom de Réseau Femmes, et établissant son siège à Genève.

Cette association vise à atteindre les objectifs suivants: offrir un espace d'échanges, de réflexion et d'émergences d'opportunités ; favoriser la mutualisation des ressources et la valorisation des identités de ses membres ; révéler des situations susceptibles de faire valoir les droits des femmes ; faire du lobbying afin de relayer les problématiques des femmes au niveau régional et national.



Réseau Femmes

POURRIEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE QU'EST LE RÉSEAU FEMMES ?

Le Réseau Femmes a existé de manière informelle pendant une douzaine d'années. Il y a environ 12 à 15 ans, nous avions besoin de défendre auprès du Grand conseil les subventions publiques que nous recevions du Canton, mais nous manquions de visibilité et de clarté sur les rôles et publics de chaque association. Nous nous réunissions donc régulièrement pour discuter des différentes problématiques ayant trait à nos missions respectives et échanger sur nos pratiques. Lors de ces réunions, nous avons ensuite décidé de faire des projets communs et de les gérer ensemble. Ce n'est que l'année dernière que l'Association a été créée. Nous représentons actuellement 9 entités, bientôt 11, dont Aux 6 logis, association active dans le domaine de l'hébergement des femmes depuis 2018 et fondée à l'initiative du Réseau Femmes. Pour être clair, devenir une structure juridique associative établie nous a grandement facilité la vie, notamment pour recevoir des financements communs.

POURRIEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN DE VOS PROJETS COMMUNS ?

Notre autre projet commun, c'est la création d'un fonds de solidarité, avant même la Covid. C'est-à-dire que nous avons un compte bancaire sur lequel nous mettons les dons individuels, d'entreprises ou de fondations de bienfaisance. Nous avons par la suite établi des critères d'octroi pour les femmes bénéficiaires de nos différentes associations. Elles peuvent recevoir ponctuellement un montant compris entre quelques centaines de francs et 1500 francs. Nous gérons ce fonds de manière commune : 5 associations sur les 11 y participent, même si toutes peuvent en bénéficier grâce à un formulaire.

La valeur ajoutée de ce fonds commun pour nous, les associations du Réseau femmes, et pour nos bénéficiaires, c'est que cela nous permet d'apporter une aide concrète plus rapidement et de manière plus souple aussi. Nous n'avons ainsi pas forcément besoin de faire des demandes auprès de fondations privées à l'extérieur.

Cet outil a démontré son intérêt au début de la crise sanitaire : il a été fortement sollicité. Ce fonds sert essentiellement à financer les charges incompressibles : les loyers, les assurances maladie, mais on apporte aussi des aides alimentaires. Plus particulièrement depuis le début de la crise sanitaire, des femmes se sont retrouvées avec leurs enfants sans moyens de subsistance. On finance également de la formation ou des activités périscolaires pour les enfants. Nous essayons d'aller au plus près de la situation particulière de la personne, tout en ayant des règles, des critères et en demandant des pièces justificatives.

COMMENT FONCTIONNE VOTRE RÉSEAU ?

Notre réseau est reconnu et puissant, car nous avons eu l'intelligence de mutualiser nos compétences et champs d'action de façon à pouvoir répondre de manière collective aux différentes problématiques que les femmes peuvent subir.

Et cette force, nous nous en servons particulièrement lorsqu'il s'agit d'obtenir des fonds auprès de nos donateurs, même si chaque association cherche aussi des fonds de manière individuelle. Nous nous réunissons environ toutes les 6 semaines pour discuter de nos pratiques respectives et de nos projets communs. Nous fonctionnons sur une base de confiance et de transparence. Il n'y a pas de concurrence entre nous.

QUID DE VOTRE FINANCEMENT ?

L'association Réseau Femmes reçoit deux subventions publiques : l'une du Canton, l'autre de la Ville, mais pour un projet précis : une plateforme numérique d'associations féminines et féministes de Genève. Pour le reste, nous sommes en lien avec des fondations ou donateurs privés.

COMMENT LES FEMMES QUI SE RETROUVENT EN SITUATION DE PRÉCARITÉ PEUVENT-ELLES ÊTRE AIDÉES PAR VOTRE RÉSEAU ?

Lorsqu'elles arrivent chez nous, dans l'une de nos associations, c'est souvent par le bouche-à-oreille, par internet ou parce qu'elles ont été réorientées par un autre partenaire social de la Ville, du Canton, ou même par une autre association plus globale. Notre richesse, c'est d'avoir des missions et des publics différents qui font que nous touchons un très large éventail de femmes. Cependant, pour pouvoir bénéficier de nos activités ou même du fonds de solidarité, ces femmes doivent être des usagères de l'une de nos associations.





À PROPOS DE LA CITÉ DES FEMMES

Le Réseau Femmes projette de développer dans les prochains mois une Cité des Femmes en créant au coeur de la ville, un espace mixte où des prestations psychosociales côtoieraient des offres plus « grand public », toutes spécialisées dans l'autonomie des femmes, l'intégration et l'égalité. Les activités proposées en ses murs seront gérées par les diverses associations du Réseau Femmes qui les mènent. La Cité des Femmes ambitionne ainsi de rassembler dans un même lieu, un grand immeuble du centre-ville, des logements relais, des appartements pour les femmes seniors mais aussi les locaux de certaines associations du Réseau Femmes ; finalement un endroit mixte avec des arcades commerciales, une bibliothèque, un espace santé, une boutique de seconde main, du coworking et même une garderie, en somme un lieu intergénérationnel et enrichissant pour les femmes.



Appartements relais.



POURRIEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET COMMUN, AUX 6 LOGIS EN PARTICULIER ?

L'Association Aux 6 logis a été créée en septembre 2016 par trois associations féminines genevoises membres du Réseau Femmes. Il s'agit d'Aspasie, de F-Information et de SOS-Femmes. Au départ, ces trois associations ont géré conjointement l'association Aux 6 logis. Nous avons réellement débuté nos activités en avril 2018 avec 6 places relais, c'est-à-dire 6 appartements relais individuels. Les femmes que nous accueillons, qui sont toutes par ailleurs accompagnées par une des associations du Réseau Femmes, peuvent être hébergées pour 18 mois. Durant ce laps de temps, elles bénéficient d'un encadrement social pour les aider à faire avancer leur situation personnelle globale. Cette aide porte sur de nombreux domaines comme l'administration, les assurances sociales, la situation financière, la difficulté à décrocher un emploi, une formation, ou tout simplement le soutien à la parentalité en cas de séparation. Souvent, quand une femme quitte le domicile conjugal, elle passe par une période de transition qui n'est pas évidente à gérer. C'est donc là que nous pouvons intervenir, en l'accompagnant de façon globale dans ce processus, pour qu'elle trouve finalement un logement pérenne.

Nous avons débuté avec six places d'hébergement relais, et nous en avons neuf actuellement. Depuis le commencement de notre activité, nous avons hébergé une trentaine de femmes et presque autant d'enfants. Et nous sommes heureuses car toutes ces femmes ont par la suite réussi à obtenir un appartement pérenne

COMMENT AVEZ-VOUS RÉUSSI À OBTENIR CES APPARTEMENTS RELAIS AU DÉPART ?

Nous ne sommes pas propriétaires, nous avons simplement fait un partenariat avec la Gérance Immobilière Municipale qui a souvent des appartements à rénover dont les crédits d'investissement sont reportés. Elle nous a proposé de mettre à disposition ces logements en attendant une modification de leur statut. Nous avons donc bénéficié de baux à très bas prix, de l'ordre de 500 francs par exemple pour des 3 ou 4 pièces. Toutefois, lorsque nous avons récupéré ces appartements, ils étaient souvent dans un état assez vétuste, voire parfois inhabitables car sans salle de bain ni chauffage. Il a donc fallu les rénover et les meubler entièrement grâce à des fonds privés que nous avons pu obtenir.

Nous avons commencé avec six, puis huit et aujourd'hui neuf logements. Nous sommes conscientes que ce sont des appartements que nous perdrons pour finir, parce qu'à terme ils seront rénovés et donc remis sur le marché avec les prix qui vont avec. Par la suite, nous envisageons aussi de créer des places d'hébergement relais au sein de la Cité des Femmes. Nos résidentes temporaires ont une convention d'accompagnement social et paient une contribution financière pour la mise à disposition de l'appartement meublé mais aussi pour se préparer à payer leur loyer à la sortie du dispositif.

AVEZ-VOUS ÉTENDU VOS ACTIVITÉS PAR LA SUITE ?

En effet, en 2020 lors du premier confinement, le Département de la cohésion sociale de la Ville de Genève a lancé un appel d'offres pour créer 10 places d'hébergements d'urgence pour les femmes qui ont directement été impactées par la crise sanitaire. Des femmes qui ont perdu leur logement, qu'elles soient mères de famille ou non. Nous avons remporté cet appel d'offres et depuis octobre de cette même année, nous avons créé un dispositif supplémentaire de dix places d'hébergement d'urgence pour des femmes seules avec ou sans enfant.

Pendant toute la durée de leur hébergement, les résidentes bénéficient d'un accompagnement social individuel et spécifique, prodigué par l'une des accompagnatrices sociales de l'association. Elles sont soutenues dans leurs démarches administratives, sociales, médicales, familiales, professionnelles, ou encore leurs recherches de logement.

“

Les femmes peuvent être hébergées pour une période qui va jusqu'à six mois et les critères d'accès à ces logements sont un peu différents : plus souples que dans les appartements relais, car l'objectif n'est pas le même. Ce n'est pas d'amener les femmes vers un hébergement pérenne, mais c'est vraiment de leur permettre de souffler, et de trouver une solution d'hébergement après leur séjour avec nous. Toutefois, là où ces deux projets se recoupent, c'est qu'il y a aussi cette volonté d'améliorer leur situation, de les aider au niveau administratif, au niveau social, au niveau professionnel. Aujourd'hui, en 2021, si on considère à la fois le volet relais et le volet urgence, nous logeons au total 19 femmes, plus les enfants dans 10 logements entièrement meublés par nos soins, dont 5 appartements communautaires.

VOTRE ASSOCIATION A DONC DÛ S'ADAPTER POUR GÉRER CE SURPLUS D'ACTIVITÉ, COMMENT FAITES-VOUS ?

Effectivement, cette diversification d'activité s'est traduite par une croissance assez importante et rapide qui nous a obligés à nommer une responsable et à renforcer l'équipe sociale. Nous fonctionnons donc avec trois travailleuses sociales qui se chargent du suivi des femmes et également une psychologue.

Et aussi une art-thérapeute pour monter des ateliers d'art-thérapie parce qu'on voudrait aussi permettre aux femmes de s'exprimer autrement, de faire part de leurs souffrances, sans forcément toujours être dans une narration négative.

Nous avons également comme projet de développer des conseils juridiques qui sont primordiaux dans une situation précaire comme celle de ces femmes. C'est un secteur qui est très prisé dans les associations, parce que ces femmes ne peuvent se payer un avocat. Nous avons donc fait une demande conjointe avec l'association F-Information, qui a des conseillères juridiques. Et si nous arrivons à obtenir un financement, la juriste de l'autre association pourra intervenir spécifiquement pour nos résidentes. De même, notre psychologue interviendra également pour F-Information. C'est un parfait exemple de partage de compétences et de projets qui se nouent entre les associations du Réseau Femmes.

ET POUR LE FINANCEMENT, COMMENT FONCTIONNEZ-VOUS ?

L'association Aux 6 logis a pu débiter ses activités grâce à une fondation privée qui a cru en notre projet et nous a soutenus durant les deux premières années. Puis au bout de ces deux ans, le Canton de Genève nous a attribué une subvention durable pour nos logements relais. Quant aux hébergements d'urgence, la ville a reconduit son subventionnement pour 2021 et cela devrait continuer par la suite. Enfin, j'aimerais souligner que notre association – qui n'était

pas autonome au départ – a vraiment été portée les trois premières années par les associations du Réseau Femmes, et ça, c'est précieux !

Pour conclure, si on fait le bilan jusqu'à aujourd'hui, notre dispositif, tel qu'il est construit actuellement, correspond aux besoins de nos résidentes et a prouvé son efficacité. Ces 18 mois sont une durée adéquate pour nouer un suivi social de qualité, créer du lien et surtout, débloquer leur situation sur bien des plans.

VOUS AVEZ ÉGALEMENT UN PARTENARIAT AVEC m3 : QUEL EST-IL ?

Nous avons effectivement un partenariat avec m3 qui représente un important soutien tant financier que logistique. C'est-à-dire que certains salariés de la régie nous apportent leurs compétences pour faire des états des lieux, dresser des inventaires à l'entrée et/ou à la sortie des résidentes. Finalement, grâce à leur professionnalisme, ils nous aident à formaliser les choses et nous facilitent grandement le travail. Quant à la contribution financière de m3, elle est essentielle et bienvenue. En effet, celle-ci nous permet de faire fonctionner les logements relais. Sans ces appuis, nous n'y arriverions pas.

En effet nous aimerions par la suite pouvoir quitter ces logements quelque peu « vétustes » et accéder à des appartements en meilleur état afin de diminuer les charges d'entretien de locaux.

Finalement, grâce au Réseau Femmes, nous avons pu en quelques années développer et consolider un projet permettant de répondre à un besoin primordial pour nous toutes et tous : le logement. ■

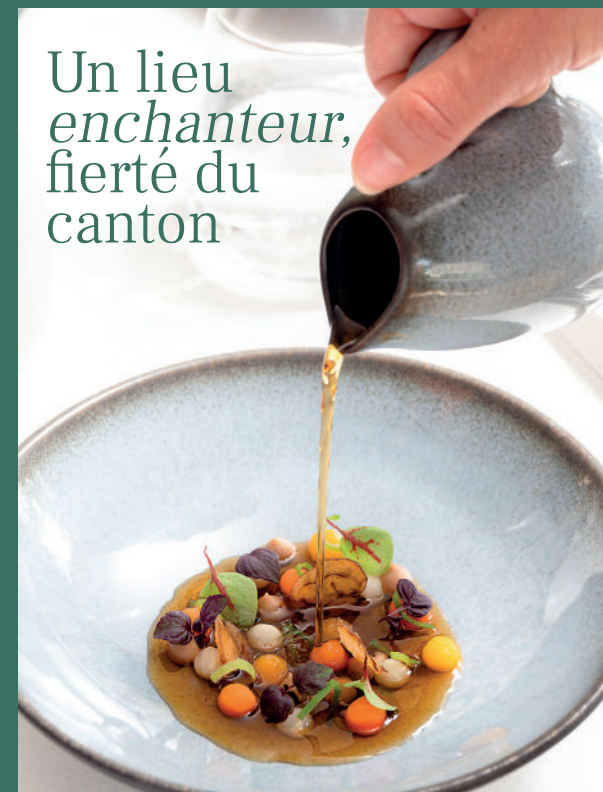
SOUTENEZ LE RÉSEAU FEMMES

*Fonds commun de solidarité
du Réseau Femmes*

CH46 0900 0000 1475 1342 6

Numéro de compte 14-751342-6

BIC POFICHBEXXX



Un lieu
enchanteur,
fierté du
canton



LE VALLON
RESTAURANT

Route de Florissant 182 - 1231 Conches - Genève - direction@levallon.ch
+41 22 347 11 04 - www.levallon.ch